



Le 25 janvier 2024,

Création d'une piste cyclable entre Blois et Fossé

Dans le cadre de leur politique cyclable et de leurs schémas directeurs respectifs, le Département de Loir-et-Cher et Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois, poursuivent la construction de nouvelles voies vertes dont celle de Blois-Fossé.

Cette liaison intercommunale représente un fort potentiel de report modal (courses, activités sportives, associatives, travail, collèges, etc.). L'objectif est d'atteindre les objectifs ambitieux du PLUi-HD (1 déplacement sur 2 alternatif à la voiture individuelle d'ici à 2037) et de donner envie de changer ses habitudes en ciblant les trajets «réalistes».

Cette voie verte, longue de 2,4 km (1,43 km pour le Département et 970m pour Agglopolys), s'étend de l'entrée de ville de Blois/Villebarou (avenue de Vendôme) jusqu'au chemin des Cochons à Fossé.

■ Travaux portés par Agglopolys

Les aménagements sont découpés en 3 parties :

La première partie (à l'Est) est située avenue de Vendôme (Blois) à la fin de la bande cyclable pour aller jusqu'au giratoire des Garbotières afin de se raccorder à la voie verte réalisée par Agglopolys en 2022 rue des Mardeaux (Villebarou).

La seconde partie est située dans le prolongement de la partie 1 avant de traverser la RD203 après le giratoire des Garbotières. Elle est située entre le giratoire des Mardeaux et le giratoire des Garbotières (Villebarou).

La troisième partie, située le long du chemin des Cochon (Fossé), récupère l'ancien chemin accédant à la route de Blois. Cette voie se raccorde sur une voie de circulation à très faible trafic.

La voie verte de 3 mètres de large est revêtue d'enrobé hydrodécapé, offrant un confort de roulement tout en contribuant à atténuer les îlots de chaleur. Il n'y a pas d'ajout d'eau pluviale dans le réseau car l'ensemble des eaux pluviales de cette voie sera intégré dans l'espace vert.

■ Travaux portés par le Département de Loir-et-Cher



Coût de l'opération

■ Travaux Agglopolys :

Montant global : 430 000€ TTC

Plan de financement :

Agglopolys :	209 586 €
Région Centre-Val de Loire (Contrat Régional de la Solidarité Territoriale) :	143 300€
Etat (6e Appel à projet Fonds Mobilités actives) :	77 114€

■ Travaux Département :

La politique cyclable d'Agglopolys et son schéma directeur

Depuis plusieurs années, Agglopolys est engagée dans une politique cyclable forte, visant à développer un écosystème favorable à l'usage du vélo et combinant des aménagements, du stationnement, des matériels, des services permettant d'assurer sur le territoire une pratique du vélo efficace, confortable et sûre.

Elle a adopté en 2016 son premier schéma directeur cyclable, revu en 2022 pour 10 ans.

Agglopolys a par ailleurs pris des engagements dans différents documents cadre, notamment le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Plan Local d'Urbanisme Habitat et Déplacement (PLUi-HD). Le Plan Mobilité (volet Déplacement du PLUi-HD) prévoit notamment de multiplier par 2,6 la part du vélo dans les déplacements du quotidien.

En 2023, Agglopolys totalisait sur son territoire un linéaire de 204 km d'aménagements cyclables. Plusieurs millions d'euros d'investissements ont été consacrés à la création ou amélioration des infrastructures cyclables. Entre 2018 et 2022 (données Géovélo), on observe un quasi doublement en 5 ans du linéaire.

Le nouveau schéma directeur cyclable prévoit prioritairement de résorber les discontinuités et les points durs en coeur d'agglomération, pour permettre l'émergence d'un réseau structuré pour les usages quotidiens. Il prévoit également de réaliser les liaisons intercommunales de proximité manquantes.

Nouveauté 2024 à venir : la création de lignes vélos en coeur d'agglomération

L'objectif pour Agglopolys sera de proposer des itinéraires directs permettant de relier les communes de la 1ère couronne entre elles et avec les principaux pôles générateurs du Blaisois (hôpital, polyclinique, zones d'activités, lycées/collèges, administration, zones commerciales) dans des temps raisonnables.

La politique cyclable du Département de Loir-et-Cher et son schéma directeur



Rachel MENSEAU - Directrice de la Communication
Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 02 54 90 35 34 - r.menseau@agglopolys.fr